



COMPTE- RENDU COMITE DIRECTEUR du 19 Octobre 2016

Membres du CD présents

BASSET Daniel
COURTINET Jean-Marie
DUMAIGNAUD Alain
FASSIER Nicolas
GIRY Marcel
Mme JOUREAU Claude
JOUREAU Daniel
LASCOUX Sébastien
LEBRETON René
Mme MONTEIL Emmanuelle
MORANGE Franck
PEDRETTI Maurice

Membres du CD excusés

Mme BOUJU Annie
LEVET Patrick

Membres du CD absents

DUSAUTOIR Philippe

Début de la séance à 20h10

Le président du CSL, Maurice PEDRETTI, ouvre la séance en remerciant les membres du Comité Directeur présents.

Il excuse les membres du Comité Directeur qui ne peuvent être présents.

Le compte rendu de la réunion du 22 Juin n'ayant pas fait l'objet de remarques, il est adopté et a été mis en ligne sur le site.

INFORMATIONS de Rentrée

Maurice PEDRETTI livre au Comité quelques informations sur le début de saison :

- le Compte rendu du CD-CT du 7/09/2016 est accepté : (Annie était excusée et non absente.)
- la soirée baptêmes du 13/09 en ouverture de la saison fut une belle réussite avec 22 baptêmes et un article intéressant sur le Populaire du Centre qui est sur le site du club. Merci pour la participation de tous les encadrants et «secrétaires».
- Le Forum des Associations qui s'est déroulé les 3 et 4 Septembre fut aussi une grande réussite. Le CSL était support en matériel le Samedi. Maurice PEDRETTI et Alain DUMAIGNAUD étaient présents à l'inauguration par le Maire de Limoges.
- Limoges Grandeur Nature le 25/09/2016 : Deux clubs présents (CSL et ASPTT). 30 baptêmes ont été réalisés par les encadrants du CSL. Merci aux encadrants présents (5) et secrétaires.(2).

- Comme décidé par le Comité Directeur, cette année le CSL n'a pas participé à Vital Sports mais les échos font part d'une belle réussite et nous profite aussi un peu.
- La sortie à La Londe Les Maures du 2 au 9 octobre (voir article sur le site) s'est déroulée dans d'excellentes conditions (16 participants, 9 plongeurs) avec une météo très favorable. Pour cette sortie nous avons innové avec le transport du bateau partiellement dégonflé, et la passerelle démontée. Cela permet une réelle facilité de conduite et supprime l'interdiction de circuler le Dimanche puisque le convoi n'est plus hors gabarit. Par contre cela nécessite une préparation au transport : il faut au minimum 6 personnes au départ, à l'arrivée sur site ainsi que pour le retour
- Nous enregistrons cette année un fort engouement pour la plongée (effet AG FFESSM, les reportages TV et presse, l'actualité avec le film sur la vie de Cousteau, le beau temps, les actions promotionnelles des clubs et du CODEP) et en conséquence de nouveaux membres ont rejoint le CSL : 12 plongeurs, 3 apnéistes, 2 ou 3 enfants et une section étudiants en pleine évolution...et cela a continué hier au soir: 3 baptêmes adultes, 2 enfants avec leur maman susceptibles de prendre des licences piscine pour accompagner leurs enfants.
- UNE REUNION TECHNIQUE a été organisée par Nicolas Andrieux avant la séance piscine du 18/10 en voici quelques info:
 - 20 prépa N1 encadrés par: Francisco CASTRO, Emmanuelle MONTEIL, Thierry BERTOLOTTI, Marcel GIRY, Yves KOPP, Franck MORANGE, Sébatien ALLEGRE et Alain DUMLAIGNAUD
 - 18 prépa N2 encadrés par : Nicolas ANDRIEUX, Julien DEPAIX et Robin JEANNET
 - 4 prépa N3 encadrés par : Brahim BIAD et Alain DUMAIGNAUD pour l'examen Rifap
 - nage avec palmes et travail mannequin : Brahim BIAD
 - Handi et Nitrox à la demande avec Alain DUMAIGNAUD
 - 3 ou 4 enfants : Daniel BASSET s'en occupe pour le moment. Pour les vacances scolaires: la priorité des bouteilles de 6l leur sera réservée et une licence à 40€ proposée pour l'obtention du plongeur «bronze, argent ou or»
 - 10 apnéistes encadrés par Yannick DAURIAT, Yves CAYZAC (dont 4 nouveaux adhérents au CSL)
 - encadrants en joker: Daniel REBEYROL, Yann DUGAST, Nicolas FASSIER, Patrick LEVET.
- Très bon démarrage de la Section étudiants avec à ce jour 20 étudiants inscrits (dont 3 ou 4 FFSEEM) et présents pour partie le Mardi soir et d'autres le Jeudi soir.
- La sortie à Cerbère organisée par Franck MORANGE les 22 et 23 Octobre comptera 7 membres du CSL dont 2 encadrants.et ...14 étudiants.
- Le premier cours théorique a eu lieu au local le lundi 17/10/2016. Il était animé par Nicolas ANDRIEUX : env. 18 personnes présentes. Le vidéoprojecteur ne fonctionnant pas il faudra peut-être prévoir l'achat d'un neuf quand Nicolas FASSIER aura regardé s'il est réparable ou non.
- Compte tenu du nombre important de personnes à la piscine le mardi soir, il a été envisagé par les encadrants de ramener les cours théoriques, prévus le lundi soir, au mardi pour libérer des lignes d'eau. Nicolas ANDRIEUX a validé cela par mail avec Gérard SPESSOTTO, coordonnateur des formations théoriques. Un nouveau calendrier va être établi en incluant un cours théorique N1. Il sera actualisé sur le site et envoyé aux membres du CSL.
- Retour de Gérard SPESSOTTO le 2/11/2016. Nous devons finaliser la convention permis côtier avec l'auto-école. A ce jour 15 personnes sont intéressées pour passer le permis mer
- Il faut prévoir une sortie fosse fin Novembre - début Décembre Nicolas ANDRIEUX s'en occupe.

- le trombinoscope des encadrants doit être actualisé et complété compte tenu des nouveaux encadrants reçus ou qui reviennent. Julien DEPAIX propose de faire un « atelier photo ».
- PREVOIR un planning et les rotations des matériels les mardis soirs afin d'en mieux gérer l'affectation (Garder quelques bouteilles pour les baptêmes, utilisation une heure sur les deux heures de la séance.
- infos CODEP :
 - stage initial initiateur les 5 et 6 Novembre: Encourager un maximum d'adhérents Niveau 2 et plus.
 - formation plongée sportive en piscine les 3 et 4 décembre : cela permettra d'occuper les N2 ou N3 qui s'ennuient en attendant les sorties mer.
 - stage EH1 le 26 et 27 Novembre : Y sont inscrits du CSL : Patrick LEVET, Marcel GIRY, Yves KOPP et Emmanuelle MONTEIL et Francisco CASTRO. Sébastien ALLEGRE nous a informés qu'il y a encore quelques places.
- Les travaux de charpente et couverture débuteront vers mi-Novembre.

2) PREPARATION AG électorale du 13 Décembre 2016 :

Maurice PEDRETTI fait un rappel des articles des statuts et du règlement intérieur: articles 9 /11 et 13 des statuts et 10 bis du règlement intérieur.

La totalité du comité directeur est renouvelé

Tous les membres sortants sont rééligibles

Le comité directeur ne sera pas inférieur à 8 membres et ni supérieur à 16 membres.

- ELECTEURS
 - chaque membre actif et bienfaiteur âgé de 16 ans au moins au jour de l'AG et à jour de sa cotisation dispose d'une voix
 - le vote doit avoir lieu à bulletin secret
 - les votes par procuration mandat ou correspondance ne sont pas admis.
- CANDIDATS :
 - Peut être candidat tout membre de l'association âgé de 16 ans et plus au jour de l'AG si :
 - Il est membre de l'association depuis au moins 12 mois au jour de l'AG
 - Est à jour de sa cotisation au jour de l'AG
 - A certifié sur l'honneur ne pas rentrer dans le cadre d'inéligibilité de l'article 13-1 des statuts.
 - Déposé une profession de foi auprès du bureau du CSL dans les délais
- Les PROFESSIONS DE FOI:
 - L'appel à candidature 30 jours au moins avant l'AG
 - Les candidatures avec profession de foi doivent parvenir au CD au moins 20 jours avant l'AG
 - Elles seront transmises au moins 15 jours avant l'AG à l'ensemble des membres lors de la convocation à l'AG
 - la profession de foi devra porter mention du :
 - Nom/Prénom/Niveau/Ancienneté (PHOTO si possible)
 - Fonctions occupées (éventuellement)/fonctions et activités souhaitées
- MODALITES et DELAIS:
 - Le Président ou le Bureau envoie les demandes de candidatures au plus tard: 12/11/2016
 - Réception des professions de foi au plus tard le: 22/11/2016
 - Réunion du bureau pour valider les candidats le: 23/11/2016

- Convocation à l'AG avec liste des candidats au plus tard le 27/11/2016
- AG électorale le 13/12/2016 à 20h à la Maison des Sports
- Les dispositions réglementaires seront prises afin de respecter la parité hommes /femmes proportion de la représentativité hommes /femmes, membres du club au jour de l'AG.

QUESTIONS DIVERSES

- Le plancher bois du fourgon est en très mauvais état. Il faut le remplacer dans les meilleurs délais avant que le plancher tôle soit corrodé. La proposition d'une équipe de bénévoles de le faire entre le 29/10 au 7/11 est retenue (pas de séances piscine au cours de cette période)
- Achat de matériel et révision des détenteurs --> Notre prestataire à Poitiers appliquera le même prix que l'an dernier :
 - Achat envisagé de QUATRE gilets stabilisateurs de marque MARES
 - Envoi en révision de DIX détenteurs. Les membres du CSL seront informés qu'il leur est possible de faire réviser les leurs par la même occasion, et au même tarif.
- Maurice PEDRETTI soulève le problème du paiement des passages de niveau ou qualification. Actuellement paiement en fin de formation lorsque le niveau est validé. Il a noté que quelques membres, après avoir utilisé le matériel du CSL et bénéficié des formations de des encadrants, vont valider leur niveau dans une autre structure. D'où un manque à gagner, surtout en terme de niveaux délivrés. Ce point sera à remettre à l'ordre du jour d'un prochain Comité Directeur.

La séance est levée à 22h00.